

Exp : I.P.A Hainaut Section Royale Belge ASBL

Rue des Gâtes 7 – 6470 SAUTIN

N° 261 – Septembre 2025

PERIODIQUE TRIMESTRIEL


bpost
PB-PP

BELGIE(N) - BELGIQUE
Bureau de dépôt : Charleroi X

Agrégation P301035



LA REVUE DU HAINAUT



IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut ASBL

N° d'entreprise : 0832.305.728

Editeur responsable : Marc Coppée rue des Gâtes 7 – 6470 Sautin



Le mot du Président

Marc Coppée



Chers collègues et ami(e)s

Comme je l'avais abordé dans notre dernière revue, le Congrès National s'est déroulé le 18 mai à BESELARE. Des représentants de chaque province étaient présents pour les deux assemblées. L'assemblée générale ordinaire s'est déroulée sans problème particulier et tous les points prévus à l'ordre du jour ont été approuvés à l'unanimité.

L'assemblée générale extraordinaire abordait quant à elle un seul point : le changement de représentant de la province de NAMUR au sein de l'ONA. C'est de nouveau son président Luc PUISSANT qui représentera sa province.

Le Président National a alors remis deux distinctions honorifiques :

La première au secrétaire de l'IPA Luxembourg Marc FOURNAUX qui est devenu membre d'honneur de l'IPA Belgique.

La seconde à notre président de la régionale de CHARLEROI David ROGIERS qui a reçu la médaille d'or de l'IPA Belgique. Encore toutes nos félicitations à ces deux membres décorés. Des photos de ce congrès ont été publiées sur notre page FB.



Nous sommes ensuite passés à table pour déguster le traditionnel repas qui terminait cette journée. Pour clôturer les nouvelles de l'IPA Belgique, il est à noter que notre Président Urbain De Vuyst a remis sa démission comme président national en demandant d'être relevé de ses fonctions en septembre. Une réunion de l'ONA aura donc lieu prochainement pour désigner un nouveau président national. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de ce changement dans notre prochaine revue.

En parlant de revue, il est à noter que celle de décembre sera quelque peu modifiée. En effet, un contrat d'essai a été signé avec un publiciste et vous verrez donc apparaître de nouveau des publicités dans notre prochaine édition. Ce test se prolongera peut-être en 2026. Nous vous tiendrons au courant.

En ce qui concerne nos prochaines activités, n'oubliez pas de vous inscrire ! Venez nombreux ! Elles sont toutes rappelées dans le « Mot du Secrétaire » et font l'objet d'articles distincts dans ce numéro.

L'an prochain, l'IPA HAINAUT fêtera ses 65 années d'existence. Bloquez d'ores et déjà la date du 25 avril 2026 dans vos agendas !

Excellente rentrée à toutes et tous et bonnes vacances pour celles et ceux qui vont partir !

SERVO PER AMIKECO

Marc COPPEE

Président de l'IPA HAINAUT

Le mot du Secrétaire

Guy Brichet



Chers Membres et Donateurs-sympathisants,

Nous voici rentrés de vacances pour la plupart, pour d'autres, celles-ci sont encore à venir, il n'y a plus qu'à prendre patience!

Pour tous nos amis qui doivent reprendre le chemin du travail, je leur souhaite d'ores et déjà une très bonne reprise pleine d'énergie pour clôturer l'année en cours.

Le Comité de l'I.P.A. Hainaut ainsi que ses deux comités régionaux comptent bien terminer l'année 2025 dans le succès de leurs diverses manifestations.

Au moment d'écrire cet article, nous approchons du 50ème anniversaire de la Régionale de Charleroi, qui, à cette occasion, a mis les petits plats dans les grands afin d'organiser l'événement durant six jours. Nous ne doutons pas que cet événement sera parfaitement organisé, nous leur souhaitons un plein succès.

Parlons maintenant d'un autre anniversaire : En 2026, l'I.P.A. Hainaut fêtera son 65ème anniversaire ! Nous y reviendrons lors de nos prochaines parutions dans la revue trimestrielle.

Pour les diverses activités : Le 28 septembre prochain, ce sont nos amis montois qui organisent leur repas annuel à DOUR, le 12 octobre, nos amis carolos ont programmé une journée à la kermesse de la bière à Maroilles (F), le 18 octobre, la provinciale, son 34ème repas Cochonnailles à Grandrieu, le 8 novembre, une nouvelle édition du traditionnel voyage en Champagne de la provinciale, (programme dans cette édition), le 23 novembre, nos amis montois organisent leur bowling à Spiennes, les 6 et 7 décembre, le shopping de Noël de la régionale de Charleroi à Metz et à Luxembourg, et du 8 au 13 décembre, le voyage en Sardaigne organisé par la provinciale (voir périodique 259).

Comme vous pouvez le constater, nous aurons en fin d'année beaucoup de possibilités pour nous rencontrer et nous revoir. Mon souhait est de vous voir très nombreux, ce qui reste pour nous, une source d'encouragement lors de nos diverses activités.

Un dernier rappel avant cette fin d'année, plusieurs membres et sympathisants ne se sont pas encore acquittés de leur cotisation 2025! Pourquoi attendre le troisième trimestre ? Il n'est jamais trop tard, mais il est grand temps de réagir !

La cotisation des membres est de 30€ pour 2025 et celle des donateurs-sympathisants de 35€ pour 2025, à verser sur le compte provincial IPA Hainaut: BE35 0682 0907 4837.

A toutes et tous, à très bientôt et au plaisir de vous revoir!

« Servo Per Amikeco »

Guy BRICHET

Secrétaire

I.P.A.Hainaut A.S.B.L.



COMPTE-RENDU DE VOYAGE

DUBROVNIK DU 16 AU 23 JUIN 2025

Après un vol Charleroi-Dubrovnik de 2 heures et 10 minutes, nous voici en route vers notre hôtel à Lapad, où nous prendrons notre premier repas.

L'après-midi libre nous permet de découvrir la rue piétonne bordée d'hôtels-restaurants, bars happy -hours, glaciers et jeux pour enfants. Tout au bout, la plage de galets et une promenade en bord de mer.

Le 17, nous embarquons vers les îles Elaphites. Premier arrêt sur l'île de Kolocep aux pins centenaires, oliveraies, vergers de citronniers et orangers. Le deuxième arrêt : sur l'île de Sipan, la plus grande de l'archipel. Petit port bordé de maisons en pierres et d'une villa fortifiée du 16ème siècle. Au retour sur le bateau, le repas nous est servi : plat de poisson ou poulet agrémenté d'une préparation locale de pommes de terre, le tout arrosé d'un petit vin blanc du pays, et pour terminer, un trait d'alcool régional. Tout au long de la navigation, nous longeons la côte en sirotant les boissons servies. Le troisième arrêt : l'île de Lopud avec son monastère franciscain et l'église Sainte Marie de la grotte construite en 1483. Le parc Dordic Mayneri du 19ème siècle, bien qu'un peu négligé, nous offre une très agréable promenade. Retour à l'hôtel et ensuite, nous prendrons notre repas dans un restaurant italien cette fois.

Le 18, journée libre où chacun choisit ses activités : repos, promenade dans la vieille ville de Dubrovnik ou encore randonnée vers le parc forestier de Velika Mala Petka et vers le port Gruz.

Le repas du soir sera pris dans un restaurant sympathique qui deviendra notre QG pour le reste du séjour. Petite anecdote, le patron est supporter des Zèbres.

Le 19 très tôt, nous partons en car vers le Monténégro. Les formalités de douane sont très longues et l'accompagnatrice nous signale que parfois ils doivent attendre 6 heures !!!

En chemin, contrôle de police. C'est donc avec un peu de retard que nous retrouvons la guide locale de Kotor. Malheureusement, elle ne parle qu'anglais et en plus, très vite. Néanmoins, cette belle ville offre une architecture remarquable, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, à découvrir en parcourant ses ruelles. A l'extérieur, nous découvrons un petit marché avec producteurs locaux de charcuteries, fromages et fruits.

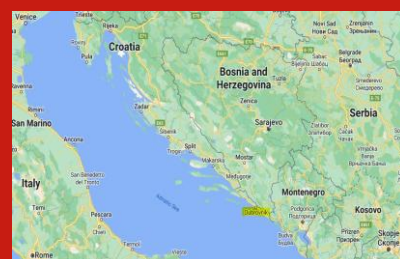
Ensuite, nous prenons un bateau vers Perast en passant au préalable sur la petite île artificielle de Notre-Dame des rochers.

Retour en car vers Dubrovnik, avec à nouveau un long arrêt à la frontière.

Les 20, 21 et 22, nous profitons du city-Pass afin de découvrir la vieille ville de Dubrovnik et ses alentours : Les remparts, les forts, les musées, les ruelles en escaliers. Cela fait beaucoup de marches Le tout sous un soleil de plomb. La douche était toujours la bienvenue !

Le 23 à 3 hrs du matin, la navette nous conduit jusque l'aéroport pour le vol de retour.

Remerciement à Georges qui a organisé ce voyage et s'est occupé des formalités administratives.



L' I.P.A. Hainaut A.S.B.L.

vous invite le **samedi 08 novembre 2025** à son traditionnel

VOYAGE EN CHAMPAGNE

Cette année encore, vu le succès remporté lors de nos précédentes visites en Champagne, nous vous proposons de renouveler l'expérience et de nous accompagner pour un voyage festif.

Une priorité est accordée aux membres et sympathisants de l'I.P.A. Hainaut ASBL.



WIKIPEDIA



WIKIPEDIA



WIKIPEDIA

Prise en charge :

06h15 au parking de l'académie de Jurbise.

07h00 au parking des autocars « Cars Club » à 6061 Montignies/S/Sambre, rue des Châteaux d'Eau, 8.

07h45 au parking de la gare à Couvin.

Cette escapade en Champagne vous est proposée au prix de :

65€ pour les membres et les sympathisants et 90€ pour les non-membres.

Ce prix comprend : le voyage en car de luxe, le petit déjeuner, la visite de la cave champenoise, le repas de midi à « l'Auberge du Sourdon » (apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, ¼ vin, café), la visite du fort de la Pompelle à REIMS.

Le programme :

08h00 : Petit déjeuner offert par la Provinciale au café - restaurant « Le Loft » à Couvin.

10h30 : Visite de la cave « Serge Faye » à Louvois.

13h00 : Repas de midi à « l'Auberge du Sourdon » à Saint Martin d'Ablois.

16h00 : Visite du fort de la Pompelle à REIMS

18h00 : Départ vers la Belgique avec un passage à Mariembourg pour un au revoir.

Un car de 53 personnes est prévu.

AVIS TRES IMPORTANT : Tout désistement de la part d'un participant ne pourra se voir remboursé qu'à la seule condition qu'aucun frais n'ait été exposé par l'association.

Seul le paiement fera preuve d'inscription.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VOYAGE A RENVOYER AVANT LE 24/10/2025

- Soit via le formulaire ci-dessous à renvoyer à ERNOTTE Jacques, avenue du Chalon, 14 6460 CHIMAY Email : ernotte@ipa-hainaut.be Gsm : 0477/781428 – Tél : 060/211917.

- Soit via notre site internet.

Je soussigné(e) membre/sympathisant n° non-membre O
domicilié(e) Rue N° CP commune
N° de plaque Tel et adresse mail :

Je m'inscris pour le voyage en Champagne avec personnes.

Nous prendrons le car à : O Jurbise à 06h15 O Montignies/S/Sambre à 07h00 O Couvin à 07h45.

Je verse le montant de ma réservation : personnes à 65€ et personnes à 90€, soit au total :
..... Euros pour le 25/10/25 au plus tard sur le compte bancaire de la provinciale : BE35 0682 0907
4837 avec la communication « Voyage en Champagne ».

Date :

Signature :



L'I.P.A Province de Hainaut A.S.B.L. vous invite
au

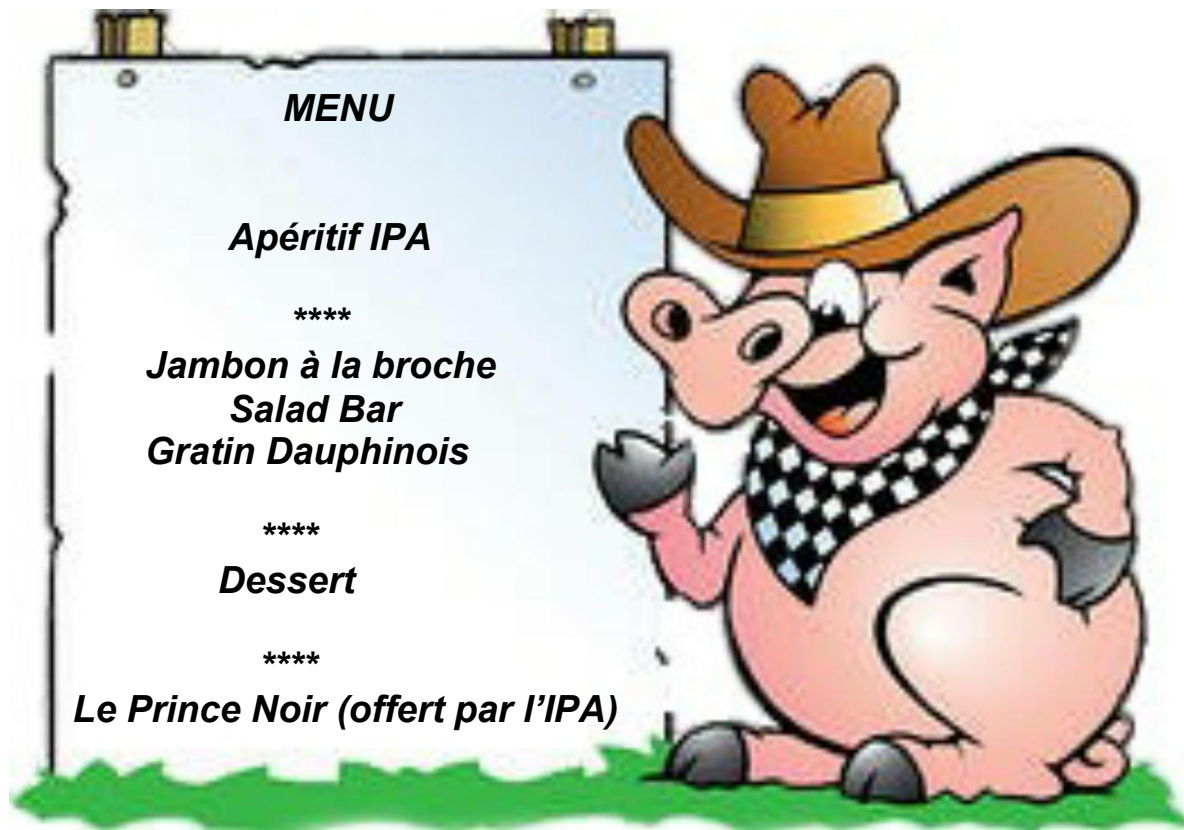
34ème repas cochonnailles

**Quand ? samedi 18 octobre 2025
à partir de 12 heures**

Où ? Salle des fêtes

**Rue Alfred Lenoble 3
6470 Grandrieu
(Accessible PMR - Vaste parking à proximité)**

Une animation musicale sera assurée



Ce repas vous est proposé au prix de :



Pour les membres I.P.A. et sympathisants **35 euros**. Pour les non membres **40 euros**.

Pour les enfants de **moins de 12 ans**, le prix fixé est de **15 euros**.

Montant à verser sur le compte IBAN n° **BE 35 0682 0907 4837** de la Commission Culturelle I.P.A HAINAUT.C/O MARC GEORGES : Communication : **COCHONNAILLES**

Les boissons seront vendues à des prix démocratiques.

La journée sera en outre agrémentée d'une tombola au cours de laquelle vous pourrez gagner de superbes lots.

BON DE PARTICIPATION A RENVOYER AVANT LE 08/10/2024.
A L'ATTENTION DE :

COPPEE Marc – rue des Gâtes, 7 6470 SAUTIN Tél **060/455563 GSM 0498-077661**
Email : coppee@ipa-hainaut.be

Je soussigné.....Membre I.P.A – membre sympathisant n°.....
Domicilié àCP.....Rue.....n°.....
N° de téléphone.....GSM.....
Email :

Participerai le **18 octobre 2025** au repas cochonnailles

Je serai accompagné de : Nom.....Prénom.....
Nom.....Prénom.....
Nom.....Prénom.....

Soit :

Depersonnes à **35 euros** soit un total deX **35 euros** =.....euros
Deenfants à **15 euros** soit un total deX **15 euros** =.....euros
Depersonnes à **40 euros** soit un total deX **40 euros** =.....euros

Je souhaite être placé à la table de :

Je verserai pour le **14/10/2025** au plus tard la somme deeuros
Le paiement et l'envoi du bon de participation feront preuve d'inscription.

Le versement sera effectué au nom de :

Sur compte IBAN n° **BE 35 0682 0907 4837** de l'I.P.A HAINAUT.
C/O MARC GEORGES : Communication : **COCHONNAILLES – X personnes et le nom**



La Gazette IPA Régionale de Charleroi Septembre 2025



Dimanche 12 octobre 2025 Kermesse de la bière à Maroilles en Avesnois animé par l'orchestre bavarois « Die ALTEN KAMERADEN »

10h00 : Départ du parking Car Club, 8 rue des Châteaux d'eau, 6061 Montignies s/ Sambre.
Pour les amis de Mons et Tournai, une prise en charge sera organisée à Beaumont, Grand' Place à 10h45



Menu

Kir du Verger, Flamiche au Maroilles, Choucroute royale aux 5 viandes à discrétion (Jambette 400 g, saucisse de Francfort, saucisse fumée, saucisson à l'ail, poitrine fumée) Ou Roti de porc, Tarte aux pommes.

Durant le repas, 1 bouteille vin blanc * pour 4 personnes. Bière Pelforth et eau à volonté pendant le repas.

Le prix de la journée (repas avec boissons et déplacement) est fixé à **59 euros** pour les membres et sympathisants. Pour les non-membres **94 euros**.

Les inscriptions sont à faire parvenir par mail ou par courrier au moyen du formulaire ci-après au secrétaire LOQUET Michel, 38 rue de Pont de Loup, 6240 Farciennes ou ipa.charleroi@gmail.com pour le lundi 29 septembre 2025 au plus tard.

Le paiement devra être effectué pour cette même date sur le compte bancaire de la régionale
IBAN: BE15 0688 9552 3730 SWIFT ou BIC: GKCCBEBB

En cas de désistement, il ne sera fait aucun remboursement. **Seul le paiement fera preuve d'inscription**
Attention : maximum 50 personnes. Une liste d'attente sera établie au cas.

Formulaire d'inscription à la « kermesse de la bière » du dimanche 12 octobre 2025

Je soussigné membre / sympathisant n°

Je m'inscris pour la journée Kermesse de la bière en Avesnois avec personne (s)

Je choisis : Choucroute Rôti de porc

Je prends le car à (O) Montignies s/ Sambre (O) Beaumont

Je verse la somme de X 59 € ou 94 € = euros sur le compte bancaire de la régionale pour le 29 septembre au plus tard. Je prends note qu'en cas de désistement après cette date, il ne sera fait aucun remboursement.

Mon numéro de téléphone est :

Adresse mail.....@.....

Date :

Signature

Shopping de Noël à METZ et LUXEMBOURG (ville) 06 – 07 Décembre 2025

Ce programme est proposé en collaboration avec Car Club

185 euros



Samedi 06 décembre METZ

06H00 : Départ de car club, Rue des châteaux d'eau, 6061 Montignies sur Sambre. Parking privé, surveillé et gratuit. Direction Luxembourg avec un arrêt libre de 45 minutes sur l'autoroute aux alentours de 09H00. Possibilité de faire ses emplettes au magasin de la station.

Arrivée vers 11H00 où nous pourrons déposer nos valises à la bagagerie de l'hôtel Ibis Place de la Comédie.

Ensuite temps libre au centre de Metz pour ses marchés de Noël. Ils sont situés : Place de la république, Place Saint-Jacques, Place Saint-Louis, Place d'armes, Place de la comédie. Des illuminations à couper le souffle, des chalets débordant de douceurs et de cadeaux, une ambiance festive et chaleureuse : le Marché de Noël Metz 2025 vous promet un voyage féérique pendant la fin d'année. Plus de 120 chalets seront répartis sur plusieurs places emblématiques de la ville pour vous plonger au cœur de la magie de Noël, pour des moments en famille mémorables.

Que vous soyez à la recherche de décorations scintillantes, d'idées cadeaux originales ou tout simplement d'un moment convivial autour d'un bon vin chaud, Metz sera le lieu rêvé pour célébrer les fêtes de fin d'année !

Retour vers notre hôtel pour 18H00 afin de prendre possession des chambres.

Ensuite nous nous rendrons individuellement vers le restaurant EL Theatris qui se trouve à 250 mètres de l'hôtel afin de souper. Celui-ci sera composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert (vin et eau compris).

Vous pourrez ensuite profiter de l'atmosphère de METZ illuminée.

Dimanche 7 décembre Luxembourg

10H00 : Départ après le petit-déjeuner, pour le marché de Noël de Luxembourg (ville), arrivée vers 11H30. Temps libre jusque 17H00. Ensuite nous reprendrons le car pour regagner la Belgique. Arrivée prévue vers 19H00.

Un seul autocar 48 places sera prévu

Le prix sur base de 30 participants en chambre double sera fixé à **185 euros pour les membres et sympathisants** et à **220 euros pour les non-membres**. Supplément single : 30 €.

Ce prix comprend : Le transport en autocar de grand tourisme en « Séjour » (car et chauffeur sur place).

- L'hébergement en chambre double en 1/2 pension : repas du soir + petit-déjeuner buffet.

- Les Marché de Noël de METZ et de LUXEMBOURG

. Le pourboire au chauffeur.

Ce prix ne comprend pas : tout ce qui n'est pas dans « le prix comprend »

L'IPA se réserve le droit d'annuler si le nombre de participants inscrits est insuffisant à 30 personnes.

Les inscriptions sont à faire parvenir par courrier ou mail : vincentgustin1@gmail.com au moyen du formulaire ci-après au trésorier GUSTIN Vincent, 1 rue de la Sarthe, 5640 Saint-Gérard pour le 20 septembre 2025 au plus tard.

Un acompte de 100 euros par personne devra être effectué pour cette même date sur le compte bancaire de IPA Province de Hainaut ASBL – Régionale de Charleroi IBAN : BE15 0688 9552 3730 SWIFT ou BIC : GKCCBEBB

Le solde devra être payé pour le 16 novembre. Seul le paiement fera preuve d'inscription.

Je soussigné membre / sympathisant n°

Mon numéro de téléphone est : Adresse mail :@.....

Je verse l'acompte demandé de X100 € soit au total Euros pour le **20 SEPTEMBRE 2025** au plus tard sur le compte bancaire de la régionale de Charleroi et m'acquitterai du solde pour le **16 NOVEMBRE 2025**.

Je prends note que passé cette date, il ne sera fait aucun remboursement sauf « Garantie annulation »

Je suis intéressé par la « Garantie annulation » à 50 € par personne et verse le montant de celle-ci avec mon acompte. OUI NON (biffer la mention inutile)

Date :

Signature :

ONLINE SHOP

45 €

<https://ipa-hainaut.be/Boutique/product/?porte-carte-avec-insigne-ipa>



Dimanche 28 septembre 2025 dès 12H00

Banquet annuel IPA Régionale de Mons

Au « Le Ripaillons », rue Ropaix, 46, 7370 Dour

Menu

Vin d'honneur

Cava brut, kir royal, cocktail sans alcool, softs, zakouskis et bouchées jusque 13h30

Repas

Saumon fumé, toast au fromage aux herbes

Ou

Aumonière de jambon fumé, confit de figue, mousse de foie gras, pain d'épice

Risotto au safran et chorizo façon paëlla

Ou

Bouchée à la reine de poissons et fruit de mer

Sorbet pomme et grappa

Dos de cabillaud sauce moutarde à l'ancienne, tatin d'épinard aux amandes grillées

Ou

Mignon de veau au cidre et calvados, pomme « pink lady » rôtie au romarin, salade végétale

L'assiette garnie aux 5 fromages, pains divers, beurre et fruits

Ou

Le chèvre chaud et sa petite salade

Le gâteau de la Régionale de Mons

Boissons comprises pendant tout le repas : les vins, les softs, la pils et le café (Autres boissons non comprises)

Le prix est fixé à **80 €** pour les membres et sympathisants, les épouses et enfants de plus de 12 ans.
Pour les non-membres, le prix est fixé à **90 €** : **ATTENTION MAXIMUM 100 PLACES DISPONIBLES**

Animation musicale

Les inscriptions avec le choix des plats sont à envoyer obligatoirement par mail sur :

ipa@ipa-mons.be pour le **14 septembre 2025** au plus tard.

Le paiement est à effectuer pour cette même date sur le compte : IPA Régionale de Mons : **IBAN: BE59 0688 9552 3326**

Personne de contact : Motte Stephan 0499/840041 – Lecomte Thierry 0476/733227 – Motte Laurence 0472/551479

Seul le paiement fera preuve d'inscription



RECONSTITUTION DE LA LEGENDE DE CHARLES QUINT ET DES 3 AUVERGNATS



Tous les cinq ans, les Beaumontois se plaisent à reconstituer leur fameuse légende et la souhaitent plus grandiose d'édition en édition.

Le dimanche 5 octobre 2025, la ville toute entière revivra au rythme du 16e siècle : franche foire, combats d'échasseurs, de cascadeurs et de ménestrels, cracheurs de feu,...

Le clou du spectacle sera bien évidemment la reconstitution de la légende elle-même. Dès 9 heures, les trois Auvergnats tiendront leur bivouac et s'attaqueront ensuite à Charles-Quint lorsque celui-ci aura l'imprudence de les approcher. Vers midi aura lieu leur arrestation puis leur jugement, suivi d'un grand cortège historique. Et à une heure précise, la pendaison... car la justice de l'Empereur n'attend pas !!!



Sous la chaleur déjà écrasante d'un matin du mois d'août de l'an 1549, trois chaudronniers faisaient route vers Beaumont. ils comptaient profiter de la franche foire pour commercer leur savoir-faire, rétamé quelques braisières, marmites et bassines.

Mais ils n'étaient pas d'humeur charmante, ces auvergnats. Maugréaient de leurs harnachements si lourds qu'on eut cru Belzébuth dedans. Ce barda transporté sur leurs épaules meurtries depuis leur village de salers à travers les campagnes vallonnées d'Artois et de Hainaut.

C'en était trop, Beaumont et sa franche-foire pouvaient attendre. L'aigle doré serait sûrement déjà dressé, au bout de son mât de chêne, sur la grand place, pour marquer le début des réjouissances. Il fallait qu'ils se reposent.

Pourtant, ils apercevaient déjà au loin les étendards de gueule et d'argent flottant au-dessus des remparts de la ville.

Encore une toute petite lieue et le martyr serait fini. Ils étaient à trinquer qu'un cavalier passe à leur hauteur. A son allure, ses habits et sa prestance, ce doit être un bourgeois lui aussi attiré par la foire.

"Allons mon bon seigneur ! Auras-tu pitié de trois malheureux colporteurs trempés de sueur et des cloques plein les pieds ? »

Devant les trois hommes affalés, la bouteille à la main, le cavalier ne peut s'empêcher de rire.

« Ah çà, roitelet ! De gré ou de force, tu sauras nous aider ! »

Ils bondissent comme des diables. En deux temps le cheval est saisi par la bride et le cavalier roule dans la poussière. Menacé d'une lame, il se voit chargé d'une hottée de frusques et d'outils, le cheval reçoit le reste.

"En route muscadin ! Ce soir, à Beaumont, nous t'invitons à l'auberge ! Et d'éclater de rire de leur obéissante victime "

Voilà l'équipage en vue de Beaumont. Arrivés à la porte du saulchoy, changement d'histoire. L'homme se redresse. En jetant son fardeau aux pieds des trois malfrats, il hèle la milice bourgeoise.

« Capitaine, à l'aide ! Saisissez-vous de ces vauriens. Ils ont commis à mon égard crime de lèse-majesté. Garrottez-les. Emmenez-les auprès du prévôt pour qu'il fasse justice ! »

Les trois hommes sont figés. Ils viennent de molester sa majesté Charles Quint en personne ! Notre empereur bien-aimé venu visiter les provinces du nord pour présenter son fils Philippe à sa succession.

Les hallebardiers se ruent sur les colporteurs qui se voient ficelés comme le saucisson qu'ils avaient entamé tout à l'heure. Les douze coups de midi sonnent au clocher.

Pendant que le duc de Croÿ convoque le mayer et les sept jurés, le prévôt, le lieutenant-prévôt, la nouvelle de l'arrestation parcourt la ville comme une traînée de poudre. Tous se retrouvent sur la place du marché pour assister à la justice du grand Bailly de Hainaut.

Les artisans et bourgeois, les abbés et les béguines, les serments : culveriniers du martyr et ami de dieu monsieur Saint-Laurent, arbalétriers de Saint-Georges, archers de saint Sébastien, les nobles et manants de la région et toute la suite impériale.

Attachés au carcan du banc vert, sous la croix de justice, les auvergnats entendent la sentence sans appel prononcée par le prévôt :

"Pour avoir commis ce crime odieux de lèse-majesté envers notre souverain bien aimé, empereur d'Allemagne, prince des Pays-Bas et roi d'Espagne ; ces auvergnats, scélérats, gredins, canailles, fripouilles, serviteurs de cette racaille le Roy de France, seront pendus hault et court.

Leurs corps seront jetés en pâture aux corbeaux et aux chiens quand ils auront fini de pourrir au gibet." Sous les vivats de la foule, les trois sergents de la prévôté s'empressent de traîner les malheureux vers la potence.

Une heure sonne au clocher. Du haut de l'échelle, avant de basculer dans le vide, l'un d'eux annonce cette phrase terrible :

**"Ville de Beaumont, Ville de malheur,
Arrivés à midi, pendus à une heure."**



I.P.A. CONCOURS



Dans la revue N° 260, la Provinciale I.P.A. HAINAUT, vous offrait pour son 139^{ème} tirage,

Un couteau électrique « AMBIANO » 120W, deux lames, moteur puissant, verrouillage de sécurité intégré.

C'est le bulletin du membre I.P.A. JANSSENS Christian n°43828 qui a été tiré.

Le 2^e lot, qui consistait en « Une agrafeuse « GEREX » et 200 agrafes

(100 X 4mm, 50 X 6mm et 50 X 8mm) qui a été gagnée par le membre I.P.A. LACHLAN-JENICOT Marcel n° 15446.

Nos sincères félicitations à ces deux collègues I.P.A.

Nous avons reçu 23 bulletins.

Pour son 140^{ème} tirage, nous vous proposons en premier lot :

Un set de tournevis à pointes magnétiques et embouts, manches ergonomiques « PARKSIDE » (37 pièces), fixation murale avec support à embouts.

Le deuxième lot consiste en :

Une balance de cuisine numérique « SILVERCREST », pesée au gramme jusqu'à 5 kilos.

A TOUS BONNE CHANCE

BULLETIN à rentrer pour le 15 octobre 2025.

Règlement pour participer à ce 139^{ème} tirage :

- 1) Être membre ou sympathisant de l'I.P.A. Province de Hainaut – A.S.B.L.
- 2) De ne retourner qu'un seul bon de participation par membre.
- 3) D'accepter de faire paraître votre nom dans la revue suivante.
- 4) De pouvoir vous déplacer pour venir chercher votre lot (S.V.P. un N° de téléphone).
- 5) Il ne sera donné de contre-valeur du lot gagnant.
- 6) Les bulletins rentrés après la date seront sans valeur.
- 7) Les gagnants devront prendre contact et retirer leur lot dans les 30 jours.
- 8) Pour participer il faut être EN ORDRE DE COTISATION.



I.P.A. Province de Hainaut A.S.B.L.

BULLETIN DE PARTICIPATION

Je soussigné membre I.P.A N°.....

Domicilié àCP.....Rue.....N°.....

Téléphone :/.....

désire participer au 140^{ème} tirage pour :

1. Un set de tournevis à pointes magnétiques et embouts, manches ergonomiques « PARKSIDE » (37 pièces), fixation murale avec support à embouts.

2. Une balance de cuisine numérique « SILVERCREST », pesée au gramme jusqu'à 5 kilos.

Bulletin à renvoyer **pour le 15 octobre 2025** à ::BRICHET Guy, rue de la Cavée n°8 – 6500
BEAUMONT Tél : 071/58.93.06 – G.S.M : 0494/13.72.59

Les gagnants doivent prendre contact pour retirer leur lot.

SUDOKU



Solution du n°249

4	5	6	8	1	9	3	2	7
9	2	3	4	7	5	8	6	1
8	7	1	6	3	2	9	5	4
2	1	8	9	5	4	6	7	3
6	4	5	7	8	3	2	1	9
7	3	9	2	6	1	5	4	8
3	8	4	5	2	7	1	9	6
5	6	7	1	9	8	4	3	2
1	9	2	3	4	6	7	8	5

Grille 250

	6	5						1
		1			2	9	4	
3	2		8		9	5		6
		7	5				1	
2	8						5	4
	1				3	2		
1		8	9		5		6	2
	5	2	3			4		
7						1	3	

Remplissez chaque grille avec des chiffres de 1 à 9, afin que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3 cases par 3 contiennent tous les chiffres de 1 à 9

INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION
SECTION ROYALE BELGE
 Association Sans But Lucratif
 Secrétariat National
 2000 ANTWERPEN, Lange Nieuwstraat, 16/2
 TEL 03/232.24.59 FAX 03/226.48.49



N° :
 Date d'entrée :
 Visa trésorier :
 National / Provincial:
 Cash:
 C.C.P.:

FORMULAIRE D’AFFILIATION

A remplir en caractère d'imprimerie s.v.pl.

(**) Certificat de fidélité – (**) Demande de domiciliation - (**) nouveau membre – (**) Ré-affiliation****

1. Nom :
2. Prénoms :
3. Lieu et date de naissance :
4. a) Service de police : Police Intégrée Autre :
- b) Zone de police, direction ou département :
- c) Date d'entrée en service :
- d) Grade et/ou fonction :
- Si d'application, pensionné depuis le :
5. Adresse : rue N° bte
 Code postal : Localité :
- TEL : GSM : E-mail :
6. Rôle linguistique : Français Néerlandais Allemand Autre :
7. Quels sont vos sujets d'intérêts (hobbies) ?
8. Voiture : Marque : N° d'immatriculation :
9. Avez-vous déjà été affilié ? Non Oui, numéro d'affiliation ?.....
10. Je souhaite être rattaché à l'IPA - Province de Hainaut - Régionale Charleroi – Régionale Mons (*)

CARTE DE MEMBRE

Établie :
 Expédiée :
 Avec annexe(s) :
 IPA insigne(s)
 vignette

Ce bulletin, est à adresser à GEORGES Marc, rue de Neufvilles, n°425 à 7063 SOIGNIES (*) pour un gain de temps peut être envoyé par mail au format PDF à GEORGES Marc : georges@ipa-hainaut.be. Au moment de l'affiliation, je vire au compte bancaire **BE35 0682 0907 4837** BIC GKCCBEBB de l'**I.P.A. Province de Hainaut - ASBL**, C/O GEORGES Marc à 7063 SOIGNIES, la cotisation annuelle de 30 € pour l'année 2026.

Déclaration : je donne mon consentement :

Je déclare avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de l'IPA Province de Hainaut ASBL via le lien sur la page « politique de confidentialité » sur notre site internet www.ipa-hainaut.be ou dans la revue **Oui / Non (*)**

Autorise que mes données figurant sur ce document soient utilisées uniquement dans le cadre de l'IPA. **Oui / Non (*)**
 Autorise que des photos prises dans le cadre d'activités IPA, sur lesquelles j'apparais peuvent être publiées dans la revue IPA, site IPA, ou réseaux sociaux IPA.

En cas de refus, je m'engage à rappeler ce refus avant chaque activité **Oui/ Non (*)**
 Vos données seront conservées jusqu'à révocation de votre affiliation à l'IPA

Fait à Le..... 2025.
 (Lieu et date)
 (s)

Présenté par : Nom :
 Numéro de membre I.P.A. :
 (s)

Je, soussigné (titulaire du compte à débiter) :

 autorise I.P.A. Province de Hainaut ASBL, à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de I.P.A. Province de Hainaut ASBL pour le numéro de membre
 (à compléter par l'IPA)
 en débitant le compte bancaire suivant :
 (IBAN) **BE**
 (BIC)
 Date : / /

REFERENCE DOMICILIATION :
 NUMERO D'IDENTIFICATION DU CREANCIER :

 PRELEVEMENT : RECURENT UNIQUE
 Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

N.B. : La domiciliation sera effective pour la cotisation de l'année suivant celle de la demande.
(*) Biffer les mentions inutiles

**ADHESION D'UN DONATEUR "SYMPATHISANT" A L'IPA – Section Royale Belge – PROVINCE DE HAINAUT
ASBL**

Le Conseil Provincial de Hainaut a marqué son accord pour accepter, à son entière exclusivité des "dons" de <sympathisants> de l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B.L. Le montant minimum sera toujours de 5 € supérieur à la cotisation payée par le membre adhérent, par famille domiciliée à la même adresse et suivant les modalités décrites ci-après :

- Tout membre de l'IPA– Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B.L. peut parrainer le don d'un sympathisant à l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut – A.S.B.L. quel que soit son domicile.
- Le sympathisant devra compléter et signer le bulletin d'adhésion et être obligatoirement parrainé sous la responsabilité d'un membre de l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B.L.
- Il devra choisir son attachement à l'une des régionales de notre province ou à la section provinciale elle-même.
- envoyer le formulaire dûment complété et signé par les deux parties au trésorier provincial de l'IPA Province de Hainaut – A.S.B.L.
- Le sympathisant versera son don (actuellement **35 €** minimum) au n° de compte indiqué.
- Dès la réception de son versement, le sympathisant recevra une carte "**SYMPATHISANT**" de l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B.L., valable pour l'année en cours. Cette carte sera nominative, numérotée, incessible et sera accompagnée d'un courrier valant reçu.
- Le sympathisant sera informé, des festivités et voyages de l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B.L (province et ses régionales) par la voie de notre périodique trimestriel et pourra, éventuellement, participer à toutes les manifestations proposées durant l'année de validation de sa carte de sympathisant, en bénéficiant du tarif des membres de l'IPA, **à la condition qu'aucune interruption ne soit survenue depuis son premier don.** S'il le désire, il sera autorisé à régulariser sa situation pour participer de nouveau aux activités organisées.
- Le sympathisant n'aura aucun droit de vote dans l'association, il ne pourra assister ni à une réunion, ni assemblée générale statutaire de l'IPA – Section Royale Belge – province de Hainaut A.S.B.L. Il ne pourra non plus parrainer un autre "sympathisant"
- Le Conseil d'Administration de l'IPA – Section Royale Belge – Province de Hainaut A.S.B. L., se réserve le droit d'exclure tout "sympathisant" qui, pour une raison quelconque, porterait atteinte au bon renom de l'IPA ou de ses membres. A cette fin, lors de son adhésion en qualité de "sympathisant", le présent règlement lui sera remis.
- **Déclaration : je donne mon consentement :**
- Je déclare avoir pris connaissance de la politique de confidentialité de l'IPA - Section Royale Belge - **Oui /Non** Province de Hainaut - ASBL via le lien sur la page « politique de confidentialité » de notre site internet www.ipa-hainaut.be ou dans la revue.
- Autorise que mes données figurant sur ce document soient utilisées uniquement dans le cadre **Oui /Non** de l'IPA.
- Autorise que des photos prises dans le cadre d'activités IPA, sur lesquelles j'apparais peuvent **Oui/ Non** être publiées dans la revue IPA, site IPA, ou réseaux sociaux IPA. En cas de refus, je m'engage **à** rappeler ce refus avant chaque activité.
- Vos données seront conservées jusqu'à révocation de votre affiliation à l'IPA Hainaut.

• Don de 35 € minimum - Année : 2026

À verser au compte **BE35 0682 0907 4837** de l'I.P.A - Section Royale Belge - Province de Hainaut – A.S.B.L.

** Mr ou Mme:..... TF :...../.....

** Domicile:

Effectue le don de € en faveur de l'IPA Section Royale Belge PROVINCE DE HAINAUT A.S.B.L. et souhaite être attaché à la régionale de Charleroi / Mons / à la province de Hainaut*

Date et signature du donateur "sympathisant".....

PARRAINAGE

** Nom du membre IPA Hainaut:N° de membre:.....

** Date et signature du membre:

***Compléter et/ou biffer ** lisible et en caractère d'imprimerie S.V.P.**

Renvoi du formulaire dûment complété à GEORGES Marc, rue de Neufvilles, 425 – 7063 Soignies
ou par mail à l'adresse : « georges@ipa-hainaut.be »

Réservé au trésorier provincial : année :

N° sympathisant: S-

Régionale ou Prov :